

Monsieur Patrick Jarry

Nanterre, le 27 janvier 2007

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions d'avoir participé à la réunion du collectif Jean-Perrin le 15 janvier dernier.

Vous vous êtes engagé à étudier dans le délai d'un mois la solution d'installer un hébergement provisoire sur le terrain de sport Paul-Langevin. Face à l'inquiétude des familles et des enseignants, compte tenu des délais et des aléas concernant la faisabilité technique de ce projet, nous avons de notre côté travaillé et examiné toutes les pistes.

Nous avons réuni à nouveau le collectif le 22 janvier et avons présenté les différentes solutions potentiellement réalisables.

Celle qui nous est proposée par le Conseil Général, c'est-à-dire le transfert du collège dans les locaux du collège André-Doucet, a été massivement rejetée par le collectif représentant l'ensemble de la communauté éducative du collège et des écoles primaires attachées à son secteur.

Nous approuvons votre position selon laquelle les travaux ne doivent pas démarrer avant qu'une solution ait été acceptée par tous ; nous devons aussi prendre le temps nécessaire pour trouver une issue satisfaisante afin de conserver l'unité de fonctionnement du collège.

Cependant, le souhait de la communauté éducative est de maintenir l'ensemble du collège *dans* son secteur d'origine, et non pas seulement « *proche* de son secteur d'origine ».

En attendant les résultats de votre étude, ou de l'existence d'un nouveau terrain répondant aux attentes de tous pour une solution à court terme, le collectif s'est prononcé en faveur de l'utilisation du bâtiment Langevin ; Cette solution avait été la première envisagée par vos services, elle nous semble la plus acceptable parce que la plus ambitieuse, la plus respectueuse de toutes les parties concernées.

Elle remporte l'adhésion de la communauté éducative du quartier parce qu'elle permet :

- un apaisement aux sorties de l'école primaire Langevin ;
- la reconstruction du collège Jean-Perrin avec des locaux modernisés, adaptés ; un gymnase qui profitera aussi à l'ensemble du quartier ;
- une tranquillité d'esprit pour les familles et les équipes pédagogiques pendant la durée des travaux.
- La récupération rapide des locaux du lycée professionnel par vos services pour les besoins de la ville ;
- enfin une réflexion sur l'avenir des jeunes et des équipes du lycée professionnel : chaque année près de 50% des élèves de 3<sup>e</sup> du collège sont orientés vers l'enseignement professionnel et nous savons les difficultés que ces enfants éprouvent pour trouver un débouché à leur formation.

Nous savons que le Conseil Régional a voté un budget pour la construction d'un lycée sur notre commune et vous a sollicité pour obtenir un terrain.

Monsieur le maire, unissons-nous pour demander la construction d'un vrai « lycée polyvalent » ou un « lycée des métiers » à Nanterre permettant de dégager de réelles perspectives de débouchés à ses élèves.

Ensuite pourra commencer la reconstruction de Jean-Perrin dont les élèves auront été relogés dans le bâtiment du lycée Paul-Langevin.

Nous sommes bien conscients que cette hypothèse entraînera inévitablement un allongement des délais de reconstruction du collège Jean-Perrin. Si la durée en est clairement identifiée, nous sommes prêts à assumer ce report.

L'enjeu est de taille, notre commune de 90 000 habitants, ville préfecture, pourrait ainsi offrir, avec la rénovation du lycée général Joliot-Curie et la construction du lycée des métiers, une chance pour ses habitants de bénéficier d'une formation diversifiée adaptée à ses besoins.

Nous sommes conscients également que cette perspective suppose la coopération de toutes les parties concernées. Nous vous remercions de nous informer de l'avancement de vos échanges avec le Conseil Général, l'Inspection d'Académique et le Conseil Régional.

Dans la perspective d'une solution réelle, concertée, nous vous remercions de nous recevoir.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le bureau du collectif Jean Perrin.